

paroisse des saints Vincent et Anastase, près la fontaine de Trovi, et, après avoir donné au curé une déclaration formelle constatant que le roi s'était confessé, il prit le Saint-Viatique et le porta au Quirinal, accompagné seulement par deux clercs portant un cierge à la main.

Pendant ce temps, les valets du palais couraient chercher des torches chez l'épicier voisin et les remettaient aux personnages de la cour, et le Saint-Viatique put faire ainsi son entrée solennelle dans l'appartement du roi, au milieu de douze torches. Mais laissons parler ici les journaux libéraux eux-mêmes :

"Quand le prêtre, dit la *Liberté*, revêtu du surplis et de l'étole et le ciboire en main, entra dans la chambre, ce fut un moment solennel. Suivant une tradition de la maison de Savoie, le Viatique fut administré en présence de tous les ministres et de tous les membres de la maison militaire et de la maison civile de Sa Majesté. Le prince Humbert et la princesse Marguerite suivaient le Saint-Viatique, un cierge à la main, et allèrent s'agenouiller au pied du lit, autour duquel vinrent aussi s'agenouiller les ministres et les hauts dignitaires de la cour. Tous pleuraient à chaudes larmes. Le roi seul se montrait calme. L'opération terminée, tous les membres de la maison militaire et civile du roi et tous les domestiques défilèrent près du lit, comme pour donner un dernier adieu à leur maître. Le roi les regarda tous très-attentivement, les saluant de la tête et appelant quelques-uns par leurs noms."

Il était alors une heure et demie. Une heure plus tard Victor-Emmanuel se présentait devant le tribunal de Dieu.

Quel triomphe pour l'Eglise que cette cérémonie du Saint-Viatique portée solennellement au roi Victor-Emmanuel dans ce palais apostolique du Quirinal! Quelle plus grande victoire, que celle de voir ces ministres, incrédules pour la plupart, auteurs de tant de projets hostiles à la religion, et ennemis déclarés du Pape et de l'Eglise, agenouillés, un cierge à la main, autour de ce roi usurpateur mourant, pour faire honneur et rendre hommage à ce Dieu qu'ils osent appeler l'infâme, qu'ils ont cherché à écraser et qui les écrasait lui-même par un coup de sa puissance vengeresse!

Le roi Victor-Emmanuel, après s'être confessé, a fait, en présence de quelques officiers de sa maison, appelés expressément pour servir de témoins, une déclaration par laquelle il condamnait tous les actes de sa vie contraires à la religion et à l'Eglise et demandait pardon au Pape.

C'est à cette rétraction qu'il est fait allusion dans le Communiqué suivant, publié simultanément par l'*Osservatore Romano* et la *Voce della Verità* :

"Sa Sainteté, aussitôt qu'elle eut connaissance de la grave maladie du roi Victor-Emmanuel, envoya au palais du Quirinal un ecclésiastique distingué, non-seulement pour s'informer de sa santé, mais surtout pour s'occuper du salut de son âme, afin qu'appelé à comparaitre devant Dieu, il fut digne de sa miséricorde. Cet ecclésiastique ne put pas pénétrer jusqu'à l'auguste malade. Nous savons toutefois que le roi Victor-Emmanuel, avant de recevoir le Saint-Viatique, a déclaré qu'il avait eus des torts envers l'Eglise et qu'il en demandait pardon au Saint-Père."

Il y a plus. Le roi Victor-Emmanuel a eu, deux ou trois heures avant sa mort, un long entretien confidentiel et en tête-à-tête avec son fils Humbert. Que lui a-t-il dit? Nul ne le sait. Les libéraux insinuent qu'il ne peut lui avoir parlé que de l'Italie, de l'unité, de l'indépendance. Mais nous croyons savoir que le roi défunt, se voyant si près de l'éternité, a tenu à son fils un tout autre langage, et que Dieu, l'Eglise et le Pape sont

entrés pour beaucoup dans ses recommandations suprêmes, qui, nous le savons de bonne source, ont fait sur l'héritier de Victor-Emmanuel la plus profonde impression. Voici, du reste, un fait qui confirme mon assertion :

Hier soir, le roi Humbert a envoyé au Vatican son officier d'ordonnance, le major Giannotti, et l'a chargé de remercier le Saint-Père de l'intérêt qu'il avait pris à la maladie du roi défunt et de la bonté qu'il avait eue d'envoyer trois fois Mgr. le sacriste prendre, de ses nouvelles et lui offrir les secours de la religion. Le major Giannotti a été chargé en outre, de faire savoir au Saint-Père que le roi Humbert "avait reçu les dernières recommandations chrétiennes du roi Victor-Emmanuel mourant en faveur de l'Eglise, et qu'il promettait de se montrer fils respectueux et obéissant de son père et moilleur que lui." Ce sont les précises paroles dont s'est servi le Souverain-Pontife en annonçant cette bonne nouvelle aux cardinaux et prélats réunis aujourd'hui, comme à l'ordinaire, autour de personne auguste, à l'heure du midi.

Je vous disais, hier, que le décret prescrivant un deuil général pour la mort du Pape et ordonnant des fanfailles solennelles était déjà prêt et signé par le roi Victor-Emmanuel. Je vous disais aussi que les livrées de deuil pour la cour étaient déjà prêtes. Je vous confirme aujourd'hui ces détails, et j'y ajoute les suivants : Les robes et les chapeaux de la princesse, aujourd'hui reine, Marguerite, étaient aussi tout prêts. Ils lui serviront pour le deuil de son père. *O admirabilia judicia Dei!*

La mort du roi Victor-Emmanuel a jeté un désarroi complet dans les foules libérales. La consternation des hommes qui ont fait l'unité d'Italie est immense. Avec Victor-Emmanuel est tombée la clé de voûte de cet édifice hâtif et mal assis, et on voit qu'ils redoutent de le voir précipiter à terre au premier choc. "La mort du roi, disait hier, la *Liberté*, nous surprend dans un moment où de gros nuages se lèvent à l'horizon et où de gros périls inconnus semblent menacer l'Italie." Et dans un autre article, ce même journal s'écrie : "Victor-Emmanuel n'est plus, et l'Italie sans lui semble tout à coup ressembler à un guerrier sans épée, à un arbre sans tronc. Que Dieu nous aide dans l'avenir!" Le langage des autres journaux ne diffère rien de celui-là. Attendons-nous donc à de gros événements, mais soyons pleins de confiance, car l'heure du triomphe n'est pas loin, nous pouvons dire qu'elle a déjà sonné.

— Les membres de notre Législature Provinciale sont activement à l'œuvre. La question des subsides qui n'est pas la moins importante et par cela même est la plus difficile à résoudre, occupe maintenant l'attention de la Chambre. Voici la part que l'on désire faire en faveur de l'agriculture : Les sociétés d'agriculture, \$42,000 ; le Conseil d'agriculture, \$4,000 ; *Journal d'Agriculture*, français et anglais, \$8,000 ; Ecoles d'agriculture, trois à \$2,000, soit \$6,000 ; Ecoles vétérinaires, cours français et cours anglais, \$2,800 ; bourses en faveur des élèves de nos écoles d'agriculture (60 à \$60) \$3,600 ; Exposition provinciale, \$6,000 ; exposition horticole et pomologique, \$1,000 ; immigration et repatriement, \$15,000 : soit un total de \$88,400.

— Par dépêche télégraphique en date du 29 janvier dernier, adressée à M. Stachel, vice consul des Etats-Unis à Shanghai, nous apprenons qu'une famine épouvantable désole la Chine septentrionale. Neuf millions de personnes sont sans ressources. Les enfants sont journellement vendus sur les marchés pour être mangés. Le comité de secours étranger fait appel à l'aide de l'Amérique et de l'Angleterre, et requiert le consul améri-